

DELIBERATION N°09/2026

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 26 juin 2026

Budget rectificatif-1 2026

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion
budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

10 707 ETPT dont 5 352 ETPT sous plafond d'emplois législatif

et 5 355 ETPT hors plafond d'emplois législatif

1 239 423 702 € d'autorisations d'engagement dont :

902 729 838 € personnel

179 350 095 € fonctionnement

105 960 000 € intervention

51 383 769 € investissement

1 226 746 599 € de crédits de paiement dont :

902 729 838 € personnel

175 374 925 € fonctionnement

111 240 000 € intervention

37 401 836 € investissement

1 181 000 055 € de recettes

-45 746 543 € de solde budgétaire

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

4, passage Colisée | 93400 Saint-Ouen-sur-Seine | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.gouv.fr

1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.gouv.fr

Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

-34 852 575 € de variation de trésorerie

-5 352 979 € de résultat patrimonial

25 474 497 € de capacité d'autofinancement

-8 350 215 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Nombre de votants : 31/31 Pour : 18/31 Contre: 13/31 Abstention :

Fait à Saint-Ouen, le 26 juin 2026

Le président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Cyrille PIERRE

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

4, passage Colisée | 93400 Saint-Ouen-sur-Seine | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.gouv.fr

1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.gouv.fr